

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément à la réglementation en vigueur, en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Normandie
Château de Bénouville
1, avenue de Caen - Bp05
14970 Bénouville
02 31 91 15 77
normandie@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [t](#) [in](#)



COMMUNE DES ANDELYS

Avenue du Général de Gaulle
27700 Les Andelys
02 32 54 96 95
culture@ville-andelys.fr

FONDATION



DU
PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration de

la collégiale Notre-Dame des Andelys

Eure (27)

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Collecte
patrimoine
religieux
75%
de réduction
d'impôt

Retrouvez
tous les projets sur

www.fondation-patrimoine.org

► Faire renaître un édifice médiéval majeur de Normandie

◆ ◆ LE PROJET

La collégiale Notre-Dame des Andelys, édifiée à partir du XIII^e siècle, est un monument emblématique du centre historique de la commune. Joyau de l'architecture gothique et Renaissance, l'édifice présente aujourd'hui de graves désordres structurels, notamment sur sa tour nord, menacée par des infiltrations et des instabilités. Une nouvelle campagne de restauration vise à reprendre les toitures des bas-côtés nord et à stabiliser cette tour. Grâce à vos dons, la commune des Andelys, accompagnée de la paroisse Sainte-Clotilde des Andelys et de la Fondation du patrimoine, pourra mener à bien les tranches de travaux rendues urgentes par le dernier diagnostic sanitaire. Soutenez dès maintenant ce chantier essentiel à la sauvegarde de ce témoin unique de notre histoire.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

La collégiale Notre-Dame des Andelys fait partie d'un ensemble patrimonial exceptionnel au cœur des Boucles de la Seine normande : on note bien sûr le célèbre château Gaillard, édifié à la fin du XII^e siècle par Richard Cœur de Lion, Roi d'Angleterre et Duc de Normandie, mais aussi l'hôpital Saint Jacques en bord de Seine, l'église Saint Sauveur et de nombreuses maisons à pans de bois et

maisons balnéaires. Le chantier de la collégiale débute entre 1215 et 1220 par le chœur et la façade pour s'achever un siècle plus tard. Des agrandissements et des embellissements commencent à la fin du 15^e siècle, au sortir de la guerre de Cent Ans ; ils s'achèvent en 1570. Parmi les éléments remarquables de l'édifice, on trouve une succession de vitraux des maîtres verriers du 16^e siècle, Arnoult de Nimègue et Romain Buron, qui relatent la vie de saints, de martyrs et des apôtres. Ils baignent l'édifice d'une belle lumière. Ils seront intégralement restaurés.

◆ ◆ LA MOBILISATION

La collégiale Notre-Dame des Andelys est un élément majeur du patrimoine local. Les habitants y sont fortement attachés. La population, les fidèles et les touristes pourront à terme redécouvrir en toute sécurité l'intégralité de ce majestueux édifice ainsi que ses œuvres d'art replacées à leur endroit d'origine. Des visites commentées, des concerts, des expositions sont organisées.

Montant des travaux	1 717 296 € HT
Objectif de collecte	250 000 €
Début des travaux	2026

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de la collégiale Notre-Dame des Andelys

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/61678

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Normandie, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
la collégiale Notre-Dame des Andelys**

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don, dans la limite de 1 000 € par an et de 66 % au-delà.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐



Crédit photos © Fondation du patrimoine